

COMPTE RENDU

Réunion du Conseil Municipal du 11 septembre 2008

Date de la convocation

le 5 septembre 2008

Date de l'affichage

le 5 septembre 2008

Présents :

L'an deux mil huit, le onze septembre à dix neuf heures,

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance publique à l'annexe de la mairie sous la présidence de Monsieur Jean-Charles PAILLART, Maire.

Mrs PAILLART, BLANCHARD, Mmes FRANCOIS, MOREL, MM. BONGARTZ, Mme CHERON, MM. LALUC, MARY, BLOND, FAUCHEUX, NACHUN, Mmes LACOMBLE, OUIN, PEREIRA.

Excusés :

Mr DRELY

Absent ayant donné procuration :

Secrétaire de séance :

Mr BONGARTZ

A l'ordre du jour

- Adoption du compte rendu du 29 mai 2008
- Droits de préemption - lots de pêche section AC15 et ZE 134
 - habitations : 34 chemin des Tisserands, 27 rue Roger Froissart, 1 rue Georges Hernoux (grange)
 - terrain : rue des forges
- Décision modificative n°2 au Budget Primitif 2008
- Modification des statuts du Syndicat des Gestion du Thérain
- Groupement de commandes de travaux du Beauvaisis – appel ouvert – travaux de voirie, revêtement et signalisation horizontale – année 2008
- SE 60 – rapport d'activités 2007 (à consulter en mairie)
- Centre social rural de Marseille en Beauvaisis (centre de loisirs)
- Tarif cantine et garderie au 1^{er} septembre 2008
- Indemnité du Percepteur
- Vente d'une parcelle communale à Monsieur Philippe HOTTIAUX - Chemin des Tisserands
- Questions diverses

Monsieur le Maire remercie les membres présents à la réunion de Conseil Municipal.

Mesdames MOREL et FRANCOIS et Mr MARY arriveront en cours de séance.

1 – Adoption du compte rendu du 29 mai 2008

Oublie : Messieurs BLOND et MARY étaient présents lors de la séance de conseil du 29/5/08.

Madame PEREIRA précise que NORA, professeur de danse lors de la démonstration de « double dutch » à la brocante communale touche 35€/heure pour une démonstration et que l'Association ADELE réclame 67€/heure (sont inclus les rémunérations, les charges sociales et fiscales des intervenants).

⇒ **Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le compte rendu du 29 mai 2008.**

2 – Droits de préemption

Arrivée de Monsieur Gille MARY.

- lots de pêche section AC15 et ZE 134
- habitations : 34 chemin des Tisserands, 27 rue Roger Froissart, 1 rue Georges Hernoux (grange)
- terrain : rue des forges (annulation par le notaire du droit de préemption car le terrain se situe en zone ND au POS et il ne doit pas être soumis au droit de préemption). La commune peut préempter uniquement sur des zones urbanisées.

⇒ **Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de ne pas exercer de droit de préemption sur ces ventes.**

3 – Décision modificative n° 2 au Budget Primitif 2008

Enumération par Monsieur BLANCHARD :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
<u>Charges subv gestion courante (réserve)</u>			
Compte 658	- 34 176 €		
<u>Vir à la section de fonct</u>			
Compte 023	+ 2 240		
<u>Combustibles</u>			
Compte 60621	+ 6 600 €		
<u>Carburants</u>			
Compte 60622	+ 200 €		
<u>Location immobilière</u>			
(Local de la gare)			
Compte 6132	+ 592 €		
<u>Prime assurance</u>			
Compte 616	+ 30 €		
<u>Entretien bâtiments</u>			
Compte 61522	+ 5 600 €		
<u>Fêtes et cérémonies</u>			
Compte 6232	+ 5 000 €		
<u>Publication</u>			
(impression bulletin infos)			
Compte 6237	+ 2 400 €		
<u>Réceptions</u>			
Compte 6257	+ 1 000 €		
<u>Frais affranchissement</u>			
Compte 6261	+ 1 000 €		

Frais de télécommunication Compte 6262	+ 500 €		
Taxe foncière (maison Blondel) Compte 63512	+ 577 €		
Rémunération personnel non titulaire (Francoise HENIN) Compte 64131	+ 6 200 €		
Indemnité des élus Compte 6531	+ 1 500 €		
Cotisation retraite élus Compte 6533	+ 250 €		
Service incendie Compte 6553	+ 187 €		
Contribution organisme regroupement (centre de loisirs) Compte 6553	+ 300 €		
TOTAL	0 €		0 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Immos corporelles Matériel de bureau et info - ordinateur mairie Compte 2183 opération 143	+ 1 350 €	Virement à la section de fonctionnement Compte 021	+ 2 240
Immos corporelles Autre matériel et outillage - Taille haie Compte 21578 opération 148	+ 470 €		
Immos corporelles Autre matériel et outillage - Tronçonneuse Compte 21578 opération 159	+ 420 €		
TOTAL	2 240 €		2 240 €

Monsieur PAILLART fait remettre 400 € sur le compte « publication (impression bulletin infos) suite au devis reçu d'un montant de 2 000 € HT.

⇒ Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la décision modificative n°2 au Budget Primitif 2008.

4 – Modification des statuts du Syndicat de Gestion du Thérain

Arrivée de Madame Delphine MOREL.

Monsieur PAILLART fait état d'une délibération du Syndicat Intercommunal de Gestion du Thérain en date du 9 juin 2008 concernant la modification des articles 3 et 15 des statuts.

Article 3 : Sièges du syndicat : Mairie de Fouquénies 4 rue de Montmille 60000 FOUQUENIES (au lieu de la Mairie de Troissereux)

Article 15 : Receveur de Beauvais Municipale (au lieu de Beauvais Banlieue).

Monsieur PAILLART précise que le secrétariat du Syndicat est réalisé à la Mairie d'Herchies.

⇒ **Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la modification des statuts du Syndicat.**

5 – Groupement de commandes de travaux du Beauvaisis – appel ouvert – travaux de voirie, revêtement et signalisation horizontale – année 2008

Monsieur PAILLART informe qu'il a rattaché une délibération supplémentaire à la réunion de conseil du 29 mai dernier concernant le groupement de commandes pour les travaux de voirie. Il explique qu'au raison des élections municipales il n'avait pas été prévu de travaux de voirie pour 2008. Par contre d'autres communes adhérentes à la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis avaient envisagées des travaux et pour ne pas les pénaliser, il fallait absolument que HERCHIES délibère par principe.

6 – SE 60 – rapport d'activités 2007 (à consulter en mairie)

Monsieur le Maire souhaite savoir s'il y a des remarques sur le rapport d'activités 2007 du SE 60 (Syndicat d'Electricité de l'Oise).

⇒ **Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, le rapport d'activités 2007.**

7 – Centre social rural de Marseille en Beauvaisis (centre de loisirs)

Monsieur PAILLART informe qu'il a reçu un courrier du Centre Social de Marseille en Beauvais concernant les enfants d'Herchies qui fréquentent le centre aéré de Milly sur Thérain. Il rappelle qu'en 2006 le Conseil Municipal de l'époque avait refusé de participer aux frais. Il explique que le coût de fonctionnement de cette structure est supporté par la commune de Milly sur Thérain, par les familles (en fonction de l'imposition sur le revenu) et par les communes du territoire de la Communauté de Communes de la Picardie Verte, à raison de 6€ par journée et par enfant. Actuellement pour le mois de juillet 2008, 5 familles d'Herchies se sont inscrites ce qui représente 35 journées pour les enfants de + 6 ans * 6€ = 210 € + 8.75 journées pour les enfants de – 6 ans * 6€ = 52.50€ : soit un total de : 262.50 € pour le mois de juillet 2008.

Monsieur BLANCHARD précise qu'il a eu la Directrice du Centre Social de Marseille en Beauvaisis au téléphone concernant les autres périodes de vacances scolaires (Toussaint, Février, Avril et les mercredis) celle-ci à préciser que si la commune ne participait pas aux frais de fonctionnement, les enfants du village ne seraient plus acceptés au centre de loisirs de Milly sur Thérain. Estimation à l'année environ 800 €.

⇒ **Après un large débat, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de participer aux frais de fonctionnement du centre de loisirs de Milly sur Thérain.**

8 – Tarif cantine et garderie au 1^{er} septembre 2008

Suite à l'augmentation de 2.20 % des tarifs de la SAGERE, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de répercuter cette augmentation sur les prix des repas facturés aux familles, à compter du mois de septembre 2008, à savoir :

-enfants de la maternelle résidant à Herchies	3.09 €
- enfants du primaire résidant à Herchies	3.27 €
- enfants venant de l'extérieur	3.50 €

Ainsi que sur le tarif de la garderie, qui est porté à 1,37 €.

Monsieur PAILLART précise qu'une augmentation a eu lieu au 1er janvier 2008 et qu'elle n'a pas été répercutée sur les factures des familles.

⇒ **Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte l'augmentation des tarifs de la cantine et de la garderie.**

9 – Indemnité du Percepteur

Monsieur le Maire donne lecture de l'indemnité du Percepteur : 347.08 € brut annuel.

⇒ **Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer une indemnité au Receveur Municipal.**

10 – Vente d'une parcelle communale à Monsieur Philippe HOTTIAUX – Chemin des sources

Arrivée de Madame Marie-France FRANCOIS.

Monsieur le Maire informe que Monsieur Philippe HOTTIAUX souhaite acquérir la parcelle communale qui se situe derrière chez lui.

Comme pour les autres propriétaires qui ont souhaité faire une acquisition le prix du m² est fixé à 4.27 €. Les frais de géomètre (si le terrain n'est pas borné) sont à la charge de l'acquéreur. Sera précisé sur l'acte de vente du notaire que la parcelle ne pourra pas être constructible et que la mairie s'opposera à toute demande de construction.

⇒ **Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de vendre une parcelle de terrain communal à Monsieur Philippe HOTTIAUX.**

11 – Questions diverses

* Monsieur PAILLART informe :

- qu'il va réunir le Conseil Municipal pour visiter et discuter du projet de la Maison BLONDEL 17 rue Georges Hernoux. Il va prochainement rencontrer un architecte pour préparer les appels à candidatures
- qu'une réunion publique sur le tout à l'égout aura lieu le lundi 15 septembre prochain à 18h30 à l'annexe de la Mairie
- que des travaux de peinture ont été réalisés au groupe scolaire par le chantier d'insertion mis en place par la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (fenêtres peintes de plusieurs couleurs, préau), à la mairie (volets, portail, cadre d'affichage, porte du garage)
- que les travaux du mur cimetière sont bien avancés
- qu'il se rend chez le notaire communal le 30 septembre prochain pour signer avec la Société GSM l'acquisition de l'Étang et de la parcelle de terrain à la sortie du village (rue du manoir)

- que la route du poisson va passer sur le territoire de Milly sur Thérain – Campdeville la nuit du 20 et 21 septembre prochain (entre 2h15 et 5h du matin environ)
- Commission des impôts – personnes retenues par le Centre des Impôts : Mrs BLANCHARD, Mmes FRANCOIS, CHERON, Mrs BONGARTZ, DRELY, CALLENS (la Neuville Vault), TESTARD, DILIBERTO, HAUDOIRE, THEBAULT, DUCOLLET, DRUDI
- et donne lecture du courrier du Président du Club de foot d’Herchies qui souhaite que des travaux soient réalisés dans les vestiaires (remise en état des douches, odeurs nauséabondes dans les toilettes, prolongation de la dalle béton au niveau du bac de lavage des chaussures, extension de l’éclairage du terrain d’entraînement, aménagement d’un « espace de convivialité » sous le préau, remise en état des peintures à l’intérieur des locaux (montant du devis de l’Ent BRAZ pour les travaux des douches : 5 570.01 € TTC) les travaux seront réalisés pendant la trêve du mois de décembre 2008.

⇒ Le Conseil Municipal, à l’unanimité, accepte de faire certains travaux à l’exception de l’éclairage sur le terrain et des peintures intérieures des locaux.

* Madame MOREL informe et confirme le maintien de la 4^{ème} classe pour l’année scolaire 2008-2009.

La séance est levée à 20 heures 10.